

N° 21

RAPPORT DE L'AUMONIER PROTESTANT.

STONEWALL, 29 juillet 1884.

MONSIEUR,—Voilà une autre année d'écoulée, et le moment venu de vous faire mon rapport.

Depuis juin 1883, tout s'est passé de la manière la plus satisfaisante. Notre chapelle était devenue trop petite ; le préfet a eu la bonté de la faire agrandir et en outre de l'améliorer de toutes façons.

Les prisonniers se disent plus que satisfaits du traitement qu'ils reçoivent de la part du préfet et du garde ; et vraiment ils ne pouvaient exprimer ou éprouver un autre sentiment. Je suis toujours accueilli avec une extrême bienveillance et par le préfet et par tous les autres officiers de l'institution, qui font tout en leur pouvoir pour m'aider dans mon travail et pour que les services religieux soient tels qu'ils doivent être.

Quant à la prison, elle est tenue dans un état de propreté admirable, dans un ordre parfait. On ne ménage aucun soin pour procurer aux détenus tout le bien-être et tout le contentement possible dans les circonstances où ils se trouvent.

Je prie Dieu de me donner le pouvoir de ramener au bon Pasteur ces brebis égarées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRANK T. W. GREENE,
Aumônier protestant.

Monsieur J. G. MOYLAN, inspecteur des pénitenciers.

N° 22.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 4 juillet 1884.

MON CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année qui vient de finir avec le mois de juin 1884.

Je dois d'abord vous exprimer toute la satisfaction que j'ai éprouvée dans l'accomplissement de mes devoirs vis-à-vis des détenus. En général tous se sont acquittés de leurs obligations religieuses avec régularité et plusieurs avec empressement. A la chapelle, leur maintien a été digne, leur piété édifiante et leur attention soutenue. Je dois ajouter que le chant qu'ils font pendant les offices leur fait vraiment honneur.

Malgré le départ d'un bon nombre de détenus dans ces derniers mois, la chapelle n'avait pas cessé d'être exigüe. On s'y trouvait à l'étroit, même à la gêne. Il est vrai qu'on est à y faire des travaux d'agrandissement ; mais malgré cela, ce local un peu agrandi ne répond pas aux besoins que créent les nombreuses condamnations qui sont prononcées dans le Nord-Ouest. Déjà ceux qui sont sortis sont remplacés et au-delà, l'espace nous fait défaut.

Le principal événement de l'année a été le départ des quinze sauvages qui ont été libérés à raison de leur bonne conduite. Ils ont quitté l'institution vers la mi-avril. Ils avaient été instruits des vérités de la religion, et Sa Grandeur monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface avait bien voulu, sur invitation, venir leur conférer le baptême. La pompe usuelle d'une pareille cérémonie fit une profonde impression sur leur vive imagination.

Je ne saurais, M. l'inspecteur, trop louer le gouvernement de sa décision en cette occasion. Les sauvages sont de grands enfants ; doués d'un cœur sensible, ils n'ont pu manquer d'être touchés de cette libération faite avant terme. Pour ma part, elle m'a été des plus agréables ; non parce qu'elle m'enlevait du travail, mais parce